

Donner plus de visibilité à la transition professionnelle

Orientation Le SCAI est divisé en deux entités distinctes depuis septembre dernier. Pour mieux définir les rôles de la transition professionnelle et des classes d'accueil.

Depuis l'été dernier, le Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI) de l'enseignement secondaire postobligatoire s'est réorganisé. Ses deux composantes – le service des classes d'accueil et sa structure de transition professionnelle à plein temps ou duale – se sont séparées à l'amiable pour donner naissance, lors de la dernière rentrée scolaire, à deux nouvelles entités distinctes: le Service de l'accueil du postobligatoire et le Centre de transition professionnelle (CTP).

Simple changement sémantique et administratif? Pas vraiment. Il y a une réelle volonté de mieux différencier deux structures qui ont été regroupées en 2005 sous le même toit pour des raisons historiques, rappelle Daniel Hensler, ex-directeur du SCAI, alors que rien ne les rassemble en apparence. Les classes d'accueil sont en effet composées d'élèves migrants non francophones de 15 à 19 ans, récemment arrivés à Genève, et désirant suivre une formation scolaire leur permettant de poursuivre des études ou d'entrer dans une filière professionnelle. Les structures de transition professionnelle – à plein temps ou duale – s'adressent à des élèves ayant eu un parcours scolaire difficile ou étant sans projet de formation précis au terme de leur scolarité obligatoire. Ces derniers proviennent principalement du regroupement 1 (ex-regroupement B) de la section *Communication et technologie* et des classes relais et ateliers des cycles d'orientation.

Avec cette réorganisation, le nouveau Centre de transition professionnelle entend redéfinir plus clairement sa position sur l'échiquier de la formation professionnelle. En rappelant que son rôle de «transition» n'est radicalement pas si différent des classes préparatoires de l'École de culture générale ou des centres de formation professionnelle (CFP), précise Antoni Perez de Tudela, adjoint de direction à la direction générale de l'enseignement postobligatoire. «Car pour de nombreux élèves et leurs parents, rejoindre la structure de transition professionnelle du SCAI constitue rarement une priorité, mais

bien plutôt le signe d'un certain désarroi», affirme-t-il. Pourtant, nuance Daniel Hensler, cette structure permet à près de 70% des élèves qui la fréquentent de quitter l'école avec succès (lire l'encadré). Un rôle de «transition» qui ne relève pas de l'exclusivité pour le CTP puisque le nouveau Service de l'accueil du postobligatoire remplit le même rôle de manière très semblable auprès de ses élèves allophones, en adaptant toutefois sa pédagogie.

Une évolution plus qu'une révolution

Bien plus qu'une révolution, c'est donc vers une évolution en douceur que le nouveau CTP se dirige, avec la volonté de renforcer l'accompagnement d'adolescent-e-s qui arrivent dans un établissement «en situation d'échec scolaire et le plus souvent frustrés», témoigne Antoni Perez de Tudela. «Notre objectif ne consiste pas à former des jeunes à un métier. Il s'agit plutôt de les amener à construire un projet professionnel», précise Daniel Hensler.

«**Notre objectif consiste à amener les jeunes à construire un projet professionnel**» Daniel Hensler

Pour y parvenir, l'ex-directeur du SCAI – qui supervise la direction des deux nouvelles écoles au cours de cette année scolaire – s'appuie sur un réseau patiemment tissé avec les différentes associations professionnelles et entreprises du canton de Genève. Avec succès puisque près de 50% des attestations fédérales de capacité (AFP) délivrées par le canton ces dernières années ont été attribuées à des élèves qui ont fréquenté, en amont, ces structures de transition professionnelle à plein temps ou duale.

Avant d'espérer pouvoir décrocher une AFP, voire un certificat fédéral de capacité (CFC), les quelque 400 élèves qui fréquentent chaque année ces structures de transition professionnelle – environ 250 élèves à plein temps et 140 en formation duale – bénéficient d'une remise à

Où s'informer

Service de l'accueil du postobligatoire (ACPO)
97, av. de Châtelaine
1219 Châtelaine

Centre de transition professionnelle (CTP)
40, av. de Châtelaine
1203 Genève

www.ge.ch/po



Les élèves qui suivent une formation à plein temps au Centre de transition professionnelle bénéficient de travaux pratiques en atelier.

niveau complète pendant une année. Le français, la culture générale, les mathématiques, l'atelier, les sciences humaines et l'éducation physique constituent la colonne vertébrale du programme de classes regroupant, en moyenne, une dizaine d'élèves dans chaque filière.

Les travaux pratiques en ateliers, dispensés par un enseignant au bénéfice d'une maîtrise fédérale, et les trois ou quatre stages en entreprise organisés tout au long de l'année scolaire sont en revanche réservés à ceux qui ont choisi la formation à temps plein. L'attention particulière portée par les enseignant-e-s sur le savoir-être (exactitude, ponctualité, etc.), qui représente l'une des «marques de fabrique» de cet établissement, concerne en revanche tous les élèves. A la satisfaction des entreprises qui recrutent ensuite leurs futurs apprentis parmi eux. ■

«UNE BOUÉE DE SAUVETAGE»

A 19 ans, Patrice¹ est désormais un jeune homme épanoui. Trois ans après avoir quitté le SCAI – non sans avoir entre-temps effectué un stage dans le domaine de la métallurgie avant de connaître le chômage – il entreprend aujourd'hui un apprentissage de logisticien au sein d'une entreprise leader mondial de l'industrie de la parfumerie et des arômes, pour son plus grand plaisir. Lorsqu'il achève sa scolarité obligatoire il y a quatre ans au cycle

d'orientation de la Golette, Patrice est pourtant non promu. Des contacts difficiles avec ses professeurs et des problèmes familiaux ont perturbé le cursus scolaire de cet adolescent qui hésite à intégrer une classe de transition professionnelle du SCAI, malgré les recommandations du conseiller en orientation. «Tout le monde disait que cette école était réservée aux nuls et aux attardés», se souvient-il. Plutôt que de s'arrêter au qu'en

dira-t-on, le jeune apprenti préfère juger par lui-même. Avec raison. Une ambiance et des travaux pratiques en atelier qu'il apprécie, ainsi qu'un accompagnement plus personnel de la part de ses professeurs, lui permettent de réviser ce jugement au terme de ses douze mois d'école. «Pour moi, le SCAI fut une véritable bouée de sauvetage. J'aurais été nulle part si je ne l'avais pas rejoint.»

¹Prénom modifié